



AUREILHAN, le 2 octobre 2020

Convocation du Conseil Municipal

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le
**Vendredi 9 octobre 2020 à 18h30 au Centre Jean Jaurès, rue Jules Ferry à
AUREILHAN (entrée nord-est)**

Ordre du jour :

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal 25 juin 2020 ;
- 2) Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées relative au renouvellement du marquage axial ocre de sécurité sur la route départementale n°632 ;
- 3) Signature d'une convention avec le Département des Hautes-Pyrénées relative aux travaux d'aménagement et de sécurisation de la route départementale n°608 ;
- 4) Budget Centre de Santé : décision modificative n°1 ;
- 5) Ressources Humaines : création de postes ;
- 6) Syndicat Départemental d'Énergie : programme éclairage public 2020 ;
- 7) Attributions de subventions aux associations ;
- 8) Budget communal : décision modificative n°1 ;
- 9) Signature d'une convention d'adhésion au service retraite du Centre de gestion de la fonction publique territoriale des Hautes-Pyrénées ;
- 10) Acquisition de la parcelle cadastrée AK n°117 pour l'élargissement de l'avenue de la Chartreuse ;
- 11) Classement dans le domaine public communal de la parcelle cadastrée AB n° 1297 ;
- 12) Signature des marchés de travaux de réhabilitation du restaurant scolaire ;
- 13) Voirie communale : approbation du tableau de classement des voies ;
- 14) Certification de la gestion forestière durable des forêts ;
- 15) Tarifs du restaurant scolaire ;
- 16) Information sur des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du Conseil Municipal.



Le Maire,

Yannick BOUBÉE